

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 334

présenté par

M. Giraud, rapporteur au nom de la commission des finances

ARTICLE 4

À l'alinéa 7, remplacer le mot :

« porté »

par le mot :

« fixé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.